



NEWS - Formation

Formations Cesam - Mars 2026

Retrouvez le détail des programmes sur les pages suivantes.
Pour toute question complémentaire : formation@cesam.org

La gestion des recours

 09 mars 2026

 Franck DOLLFUS

Date limite d'inscription : 02.03.2026

L'assurance des navires de pêche

 10 mars 2026

 Xavier RATABOU

Date limite d'inscription : 03.03.2026

L'assurance corps de navire en construction et réparation navale

 11 mars 2026

 Xavier RATABOU

Date limite d'inscription : 04.03.2026

L'assurance ports et terminaux

 17 mars 2026

 Xavier RATABOU

Date limite d'inscription : 10.03.2026

Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires

 17 mars 2026

 Michel de BRESSY

Date limite d'inscription : 10.03.2026

Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires

 19 mars 2026

 Michel de BRESSY

Date limite d'inscription : 12.03.2026

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

 25 mars 2026

 Hubert PRAT

Session confirmée

Date limite d'inscription : 20.03.2026

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

 30 et 31 mars 2026

 Loïc LE PAPE

Session confirmée

Date limite d'inscription : 26.03.2026

L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

 30 et 31 mars 2026

 Roger DUCHAMP

Session confirmée

Date limite d'inscription : 26.03.2026

Groupement d'intérêt économique • RCS PARIS C351 030 200 • SIRET : 351 030 200 00080 • TVA
intracommunautaire : FR24351030200.
Membre du Cluster Maritime Français.

11-15 rue Saint Georges 75009 Paris • Tél. : +33(0)1 58 56 96 00 • Fax : +33(0)1 58 56 96 39 • E-mail :
info@cesam.org • www.cesam.org

La gestion des recours



 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

Session

09 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques de la gestion des recours.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact** : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org

 **Inscription en ligne, ici.**
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Incoterms.
- Acteurs du transport et leur régime juridique.

LE SINISTRE ET LES MESURES IMMÉDIATES

- Présentation du cas pratique.
- Les réserves.
- L'expertise.
- Les mesures coercitives : saisie, LOU.
- Documents constituant le dossier sinistre.
- Échanges sur cas pratique.

MISE EN OEUVRE DU RECOURS

- Le paiement de l'indemnité, sinistre couvert ou paiement commercial.
- Intérêt et qualité à agir

- Contre qui agir dans un litige international ?

LE RECOURS AMIABLE

- Le report de prescription : qui, quand, comment ?
- Négociation et approche économique : les paramètres pour gérer un recours amiable.

LE RECOURS JUDICIAIRE

- Compétence.
- Loi applicable.
- Civil law/ Common law.
- Délais.
- Exécution.
- Cas pratiques.

L'ASSUREUR ET LE COURTIER FACE AU RECOURS DE L'ASSURÉ

- Assuré w/ Assureur
- Assuré w/ Courtier

CONCLUSION + QCM

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE PECHE



 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

10 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur de navire de pêche
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps de navire ou P&I.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales française et anglaise
- Les conventions internationales

LES SPECIFICITES DU MARCHÉ PÊCHE

- Divers types de navires et de pêche.
- Distinction Pêche Artisanale et Pêche Industrielle.

LES IMPRIMES DISPONIBLES

- Police Française d'assurance maritime sur corps de navire de pêche artisanale du 1/10/2001
- Police française d'assurance maritime sur corps de navires de pêche du 3/12/1986
- Institute Fishing Vessel Clauses du 20/7/1987

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés : notion de « tous risques sauf... »
- Les événements exclus
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les capitaux assurés
- Le cas spécifique du matériel de pêche

LA SOUSCRIPTION

- Evaluation du risque

LA TARIFICATION CORPS

- Prime, étendue de garantie et franchise

LE SINISTRE CORPS

- Les intervenants, la chronologie des phases, distinction avaries particulières et perte totale.

LE SUJET DU REMORQUAGE DU NAVIRE DE PÊCHE

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE PECHE



LES COUVERTURES RC

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

LES RISQUES DE GUERRE CORPS

- Les conditions françaises

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

11 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

LE CADRE JURIDIQUE

- Evolution des matériaux de construction
- Evolution dans l'organisation des chantiers navals
- L'organisation du marché de la construction navale : mode Projet et mode Série
- Le marché de la Construction Navale en France en 2025
- Le contrat de construction navale :
 - Les attentes du Client Armateur : respect des délai, prix et performances.
 - Les attentes du Chantier naval : respect du calendrier de paiement.
- Modele BIMCO NewBuildCon

1.LA CONSTRUCTION NAVALE MODE PROJET

Déroulement d'un projet de construction navale : les différentes phases

L'organigramme d'un chantier naval.

QUELS SONT LES RISQUES D'UN NAVIRE EN CONSTRUCTION ?

- En Dommages subis
 - Incendie
 - Tempete/Dégats des eaux/Inondation
 - Défauts de conception/montage/matière
 - Lancement raté
 - Grèves/Guerre/Terrorisme
 - 2/ En dommages causés
 - Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :
 - Abordage
 - Heurt objet fixe ou flottant
 - Retirement d'épave
 - Pollution

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE



- En dommages causés

Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :

- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d'épave
- Pollution

L'IMPRIMÉ POLICE FRANÇAISE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION 20/12/1990

- Obligations de l'assuré
- Durée des risques
- Zone de couverture
- Plein de garantie/Fixation de la valeur assurée
- Risques couverts
- Franchise
- Tarification
- Expertise préalable/Visite de risques (JH 143 Shipyard Risks Assessment Survey)

L'IMPRIMÉ POLICE ANGLAISE ICBR 1/6/88

- Différences par rapport à la police française
- Plein de garantie
- Risques couverts
- Commentaires
- Prescription
- Tableau comparatif des CG polices Française et Anglaise

LES GARANTIES ADDITIONNELLES

- Garantie du Constructeur
- Retard de Livraison
- Sinistres en Série

LA QUESTION DE LA SOUS-TRAITANCE

LE VOYAGE DE LIVRAISON

LES MARCHÉS DE L'ASSURANCE DES NAVIRES EN CONSTRUCTION MODE PROJET.

L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

2. LA CONSTRUCTION NAVALE MODE SÉRIE

Présentation de la chaîne de production d'un chantier de série.

L'échelle des risques.

- Les principales garanties mobilisables
 - Dommages aux Biens
 - Pertes d'exploitation
 - Responsabilité Civile Exploitation
 - Responsabilité Civile Après livraison
 - Stock Transit
- La question des risques Cyber

3. LA RÉPARATION NAVALE

Présentation du secteur au niveau mondial et français

La réponse du marché de l'assurance :

- Marché français : pas d'imprimé spécifique
 - Délai de garantie
 - Exclusion des dommages au produit livré dans les CG des polices RC Après livraison
 - Police Corps NenC ponctuelle
- Marché anglais : l'imprimé Ship Repairers Liability (LSW 169A – 1/90)
 - Avant livraison
 - Après livraison
 - Product liability extension
 - Délai de garantie

L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX



 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

17 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnie d'assurances, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurances.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en Assurances.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client Port de Commerce (français ou étranger).
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Dommages, RC ou autres risques spécifiques.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Evolution historique de l'organisation des ports de commerce dans le monde
- Structuration du marché des ports de commerce dans le monde
 - Au niveau français
 - Au niveau mondial

1.LE FONCTIONNEMENT DES PORTS ET TERMINAUX

- L'autorité portuaire
 - Rôles
 - Responsabilités
 - Risques
 - Le gestionnaire de Terminal
 - Rôles
 - Responsabilités
- Contractuelle vis-à-vis des clients tiers/Navires
- Civile employeur
- Civile Générale, dont Pollution
- Environnement

L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX

- Violence Politique/ Terrorisme/ Guerre et Grèves
- Cyber
- Autres risques d'exploitation.
- Analyse de la sinistralité - déclarée ou non.
- Etablissement des recommandations/améliorations.
 - Résultat de l'audit des risques par l'ingénieur prévention et l'analyse des contrats en cours.

3.APPROCHE DU MARCHE ASSUREURS

- Quels sont les assureurs présents pour quels risques ?
 - En France
 - A l'international
- Les imprimés de couverture utilisés.
 - Les imprimés Compagnie
 - Les imprimés marchés.
- Les montages d'assurances/réassurances nécessaires compte tenu des capitaux requis et de la capacité disponibles des marchés assureurs.

Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires



 1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Michel de BRESSY

Session

17 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Mieux connaître les divers aspects de la fonction armatoriale,
- Bien comprendre son environnement réglementaire et les mécanismes de contrôle,
- Appréhender l'évaluation des risques,
- Identifier les fonctions clé d'un armateur et les interlocuteurs.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

ARMATEUR : DÉFINITION ET FONCTIONS CONNEXES

- Navires et flux financiers : acquisition, financement, exploitation (notions)
- Matrice « entrée / sortie »
- Définitions : armateur, opérateur, ship-manager, NVOCC, etc.

CADRE RÉGLEMENTAIRE – L'ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ TRÈS RÉGLEMENTÉE

- L'OMI, l'OIT et les conventions internationales
- Le rôle de l'état du pavillon
- Le rôle et la place des sociétés de classification
- Dans la pratique... la délégation et l'application inégale

L'ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ CONTRÔLÉE

- Les états du port
- Les initiatives privées

ORGANISATION ET FONCTIONS CLÉS D'UN ARMEMENT

- Le personnel navigant
- Les services techniques
- ISM et DPA
- (Assurances et risk manager)

Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires



1 Jour (7h30)

Tarifs

500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM.

584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Michel de BRESSY

Session

19 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Brosser un tableau de la flotte mondiale des navires de commerce et des grandes tendances de son évolution,
- Décrire le contenu technique des divers types de navires afin de mieux en évaluer les risques,
- Comprendre le fonctionnement des bords et les relations bord-terre, discerner les points de vigilance quant à l'évaluation des risques,
- Mesurer l'impact des évolutions réglementaires actuelles sur le contenu technique des navires et l'évolution des risques.

Prérequis

Aucun

Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES NAVIRES DE COMMERCE, QUELQUES GÉNÉRALITÉS

- Quelques définitions et vocabulaire (Caractéristiques techniques et administratives, jauge, port en lourd, etc.)
- Exigences, fonctionnalités et contrôle technique des navires
 - Conception globale : autonomie et résilience
 - Fonctionnalités : assurer les nécessités (Navigation, propulsion, auxiliaires : électricité, vapeur, eau douce, air comprimé, etc., sécurité, vie à bord)
 - Contrôle (Etat du pavillon, société de classification, état du port)
- Un mot des équipages
 - Organisation des bords
 - Fonctions clés
 - Spécificités par typologie

LA FLOTTE MONDIALE DES NAVIRES DE COMMERCE

- Etat de la flotte mondiale des navires de commerce (par type, par âge, par pavillon, etc. , évolution et tendances)
- Typologie des navires et risques associés (type par type)
 - Corps
 - Facultés
 - RC

TECHNOLOGIES DÉPLOYÉES

- Hier et aujourd'hui
- Demain : la « décarbonation » et ses conséquences techniques ou technologiques

APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

(Bases de données, contrôles par les Etats du port, Vetting, etc.)

CATALOGUE DES FORMATIONS • CESAM • ÉDITION 2026

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

 1 Jour (7h30) Tarifs 500€^{HT} - 600€^{TTC} pour les membres du CESAM. 584€^{HT} - 700€^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA. 825€^{HT} - 990€^{TTC} pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés. Formats Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation) Formateurs Hubert PRAT Session 25 mars 2026	Public concerné Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit : • Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance. • Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur. • Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance. • Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport. Prérequis Aucun	Objectifs opérationnels • Comprendre et analyser les contrats de vente et Incoterms (droit français). Méthodes mobilisées • Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants. • Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants. • Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences. • Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire. • Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.
---	--	--



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE CONTRAT D'ASSURANCE

- L'analyse du risque au moment de la souscription (les éléments indispensables à l'étude du risque).
- L'article 8 de la police française d'assurance maritime (principe de la garantie bout en bout/ analyse et décryptage).

LES CONTRATS DE VENTES

Le droit français

- Cas pratiques.
- Article L 132.7 du Code de commerce.
- Article 1583 du Code civil.
- Article 1103 du Code civil.
- Les clauses de réserve de propriété.

Les Incoterms

- Cas pratiques.
- Histoire.
- Rôle des Incoterms.
- Les 4 familles des Incoterms.
- Les Incoterms maritimes et fluviaux
- Les Incoterms multimodaux.

CAS PRATIQUE DE FIN

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

30 et 31 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

INTRODUCTION

- Un peu d'histoire...
- Une économie mondialisée.
- Les enjeux commerciaux.

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE ...

Définitions

- La Faculté de quoi ?
- Qu'est ce qu'un Chargeur ?

Pourquoi assurer la marchandise ?

- Raisons techniques : le transport de marchandises n'est pas sans risque !
- Raisons juridiques : comment le droit des transports protège-t-il les transporteurs ?
- Raisons commerciales et financières : la sécurisation des opérations commerciales.

Les usages et pratiques du commerce

- Le contrat de vente :
 - Bases juridiques/ droits et obligations
 - Les Incoterms.
 - Le transfert de risque et la notion "d'intérêt assurable".
- Le crédit documentaire et le certificat d'assurance :
 - Objet et fonctionnement
 - Cas pratique : émission d'un certificat d'assurance à partir d'un CREDOC

Le contrat d'assurance MT-Facultés

- Les différents types de polices
- La classification des risques et des garanties
- Les avaries prises en charge par les assureurs.
- Les exclusions rachetables.
- De quelle valeur d'assurance parle-t-on ?
- L'articulation des garanties dans l'espace et dans le temps.

L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

Tarifs

750€^{HT} - 900€^{TTC}

pour les membres du CESAM.

825€^{HT} - 990€^{TTC}

pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSPA.

1 250€^{HT} - 1 500€^{TTC}

pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distantiel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger **DUCHAMP** - RD CONSULTING

Session

30 et 31 mars 2026

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client plaisancier propriétaire d'un bateau à usage privé d'une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français pour les bateaux battant pavillon français et du marché de Londres pour les bateaux battant pavillon étranger.
- Comprendre et analyser les besoins d'un client gestionnaire ou propriétaire d'un bateau en charter ou à usage privé d'une longueur supérieure à 24 mètres.
- Connaître les règles des conditions américaines R12 appliquées par les marchés internationaux pour les bateaux d'une longueur supérieure à 24 mètres.

Prérequis

Aucun



Contact : jmouyal@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE À USAGE PRIVÉ DE MOINS DE 24 MÈTRES

- L'environnement technique et administratif.
 - La mer, les bateaux les définitions des assureurs.
 - Les permis, les brevets, la francisation.
 - L'enregistrement des navires de plaisance.
 - Le pavillon français et les pavillons étrangers.
- Le cadre juridique.
 - Le cadre juridique français.
 - L'environnement juridique international (droit anglais).
 - Le droit de la mer.
 - Les conventions internationales.
 - Les obligations d'assurance en Europe.
- Les produits du marché et anglais.
 - Le navire assuré.
 - Temps et lieux de la garantie.
 - Les événements assurés.
 - Les dommages exclus.
- La couverture RC.
- LA couverture Biens et Effets Personnels
- Attentats et actes de terrorisme.
- Les exclusions générales.
- Les formules.
- La couverture des risques de guerre.
- La souscription et la vie du contrat d'assurance plaisance.
 - L'analyse des risques.
 - Les critères de souscription.
 - La tarification
 - Les TCA.
 - Les avenants et modifications du contrat.
 - L'IPID.
- La gestion du sinistre plaisance.
 - Les étapes du dossier sinistre, l'expertise CESAM.
 - La prévention, vol, incendie, les trackers.
 - L'assistance maritime.
 - Les chiffres du SNOSAN
 - Les spécificités des sinistres plaisance

L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE PLUS DE 24 MÈTRES

- Les spécificités techniques et juridiques des yachts de plus de 24 mètres
 - Les permis et brevets de skipper
 - Les spécificités des navires dont longueur est supérieur à 24 mètres
 - Large Yacht Code, Redn Enseign, Main Megayatch flags.
 - Les sanctions
 - Les spécifiques des sinistres incendie des megayatches
- Les couvertures d'assurance.
 - Les Conditions American R12.
 - Les conditions particulières annexées au R12.
 - P and I Rules des Clubs et Polices à Prime Fixe.
 - Les spécificités de la couverture des attentats et des risques de guerre.
- Les autres garanties délivrées aux navires de plaisance de plus de 24 mètres
 - La couverture d'assurance des Marins
 - Le transport des bateaux
 - Les œuvres d'art à bord
 - L'assurance de l'affrètement du navire palisance
 - Trip Cancellation Isurance